Assemblée générale 2024

2 avril 2025

Maison des Associations, Saint Germain en Laye

Accueil par G Audurier, président du Comité

Mesdames, Messieurs,

Un grand merci pour avoir tenu à participer à notre assemblée générale annuelle au cours de laquelle nous vous rendons compte de nos activités de l'année 2024.

Je voudrais aussi remercier d'ores et déjà M. le Ministre Christian Pierret qui, à l'issue de notre Assemblée générale, nous fera l'honneur de tenir une conférence sur un sujet brûlant d'actualité : « **Une politique industrielle pour la France en Europe** »

Mais avant de commencer cette réunion, je vous propose d'observer une minute de silence pour honorer nos membres décédés depuis notre dernière assemblée en avril 2024.

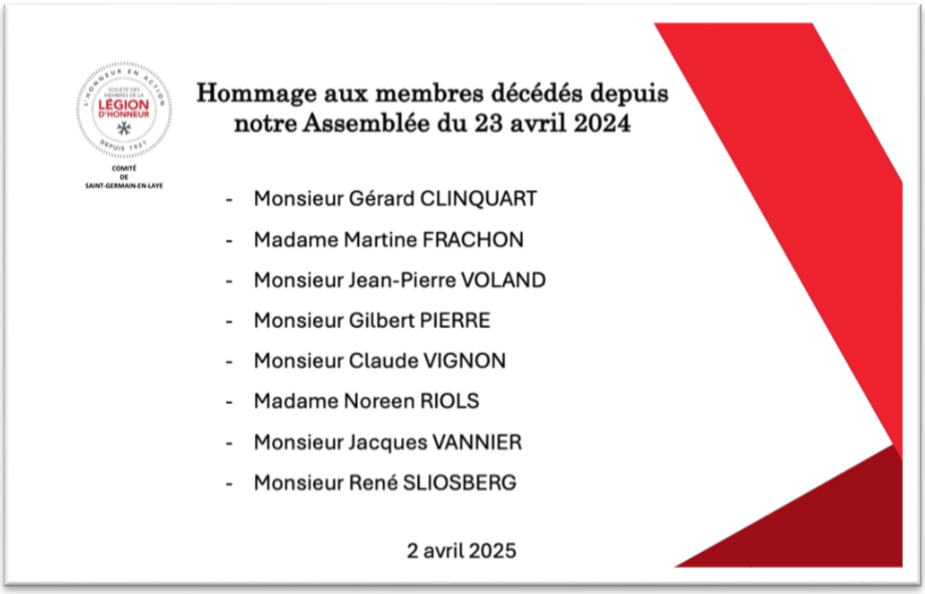

Je vous en remercie.

Statutairement, au niveau des Comités de la Société des Membres de la Légion d'Honneur, nous ne sommes pas tenus de convoquer chaque année une assemblée générale. La seule obligation statutaire est une assemblée tous les trois ans pour l'élection des membres du bureau. J'estime cependant indispensable de vous rendre compte de nos activités et de notre situation financière au moins une fois par an.

Pour rester sur les questions statutaires, je vous rappelle qu'en juin dernier, lors d'une Assemblée extraordinaire de la SMLH qui s'est tenue en même temps que l'Assemblée ordinaire annuelle à Brest, de nouveaux statuts de votre association ont été votés. Cependant, il convient d'attendre leur approbation par le Ministère de l'Intérieur et le Conseil d'Etat pour qu'ils puissent entrer en vigueur. Compte tenu de la conjoncture politique de ces derniers mois, le Ministère de l'Intérieur n'a pas répondu aux sollicitations de la SMLH et les anciens statuts restent en vigueur à ce jour.

Je me tourne maintenant vers notre Secrétaire, Mme Marie-Christine Dewailly, pour qu'elle nous informe du nombre de voix, personnes présentes et pouvoirs, dont nous disposons afin que je puisse déclarer notre assemblée ouverte.

27 personnes sont présentes, 19 pouvoirs ont été reçus : 17 attribués à M Audurier, 1 à JC Girot, 1 à MC Dewailly.

Je déclare donc la séance ouverte et vous propose de suivre l'ordre du jour qui s'affiche.

Mais, avant de commencer la lecture du rapport moral, je tiens à souligner que toutes nos actions en 2024 sont le fruit d'un travail d'équipe. Il me semble donc indispensable de vous présenter les membres de votre bureau ainsi que les délégués de communes. Je voudrais souligner l'importance que nous attachons au travail de nos délégués qui sont nos vigies dans les communes pour être au contact de nos membres et en particulier des grands seniors dont Marie-Ange Fortier vous parlera.

Votre Bureau

Président
Gilbert Audurier

Président d'honneur
Philippe Sander

Vice-Président
Jacques Blanc

Vice-Présidente
Nadine Vivier

Vice-Président
Jean-Claude Girot

Secrétaire
Marie-Christine Dewailly

Trésorière
Geneviève Langlois

Vos Délégués

- Le Pecq - Port Marly - Louveciennes
Michel Léonard
leomevy@neuf.fr
06 14 15 64 52

- Maisons - Laffitte
Jean-Claude Girot
jcgirot@hotmail.com
06 07 67 33 49

- Mareil Marly – L'Etang la Ville-Marly le Roi
Guy Sallé
guy.salle1@wanadoo.fr
01 39 73 86 46

- Mesnil le Roi
Jacques Blanc
blanc.jacques@wanadoo.fr
01 39 12 32 21

- Saint Germain en Laye - Fourqueux
Alain Armand
amm.armand@gmail.com
06 61 74 34 68

et

Jean-Alain Dabancourt
dabancourtjeanalain@gmail.com
06 22 59 09 82

- Sartrouville - Montesson
Marie-Ange Fortier également en charge de l'**Entraide et de la Solidarité**
fortier.raymond@neuf.fr
06 60 38 50 13

Rapport moral 2024

L'année 2024 a été, sur le plan national, une année riche en évènements exceptionnels comme les Jeux Olympiques et para-olympiques ainsi que la réouverture de Notre Dame de Paris mais aussi une année mouvementée sur le plan politique avec la dissolution de l'Assemblée nationale et la difficulté de constituer un gouvernement stable, avec en plus une situation internationale inquiétante du fait des guerres en Ukraine et à Gaza.

Malgré ce contexte plus que délicat, avec les membres du bureau, nous avons estimé que nous devions conforter encore plus nos actions et garder le cap des objectifs associatifs que la SMLH s'est fixé au niveau national et que je vous rappelle brièvement :

Outre l'**Entraide** entre nos membres et les actions de **Solidarité** dont Marie Ange Fortier va vous parler, nos activités sont dédiées à placer **la Légion d'Honneur au Cœur de la Nation** et notre ambition est de contribuer au renforcement de cohésion nationale, en particulier sous l'angle intergénérationnel avec les quatre axes prioritaires en direction de la Jeunesse qui s'affichent sur l'écran.

Je vais vous détailler ces actions mais auparavant quelques mots sur notre organisation.

Au cours de l'année 2024, votre Bureau s'est réuni **cinq fois**, en présentiel dans les locaux du Mas. Nous remercions d'ailleurs la Maison des Associations de mettre à notre disposition des salles bien équipées et à des conditions abordables.

La composition du bureau est restée la même tout au long de l'année et comme vous le verrez avec les chiffres que notre Secrétaire va vous présenter, chacun a apporté une contribution significative à la réalisation de nos activités et évènements. Un grand merci

La communication par internet nous permet de vous informer de nos activités et de nos projets sans délai et à un coût très modeste. Nous avons pu ainsi vous adresser, tout au long de l'année, **11** mails d'information mais surtout **4 bulletins** riches de photos et d'informations sur notre Comité, sur les autres Comités des Yvelines, sur la Section des Yvelines ainsi que sur la SMLH nationale. Chaque bulletin est aussi l'occasion de mettre à l'honneur l'un de nos

membres : en 2024, Anne Arnoux. Le Général Jean Fred Berger, le Ministre Christian Pierret et Jean François Clervoy.

Je remercie tous les membres du bureau pour leur contribution à ce bulletin et plus particulièrement Marie Christine Dewailly pour l'important travail de composition qu'elle réalise à cet égard.

Au titre des actions « La légion d'honneur au cœur de la Nation » :

1) Notre première grande manifestation de l'année aura été la **remise du Prix Jeune Méritant** pour la troisième année à une jeune fille Constance Vermersch, qui s'est distinguée, très jeune, par son engagement chez les Scouts et Guides de France et le Secours Catholique. En 2018, elle a créé une association « Le regard d'Emile », pour venir en aide aux jeunes sénégalais défavorisés et a réalisé plusieurs missions humanitaires à ce titre. Constance ayant été parrainée par la commune de Louveciennes, c'est à la Mairie de Louveciennes en présence du Maire, Mme Parisot, de la députée Marie Lebec et de la sénatrice Marta de Cidrac qu'a eu lieu la remise du Prix.

Nous ne pourrions pas attribuer ce Prix sans l'appui des onze communes de notre territoire, de la Croix-Rouge, du SDIS, de l'Education Nationale, de la Mission locale et de l'USML. Je les remercie de leur partenariat qui a été renouvelé en 2025.

2) Nous avons participé **au Prix départemental de l'Apprentissage** organisé par la section des Yvelines en passant des accordes avec cinq établissements de formation professionnelle situés sur notre territoire : SupdeV, le Campus Agricole, le lycée Léonard de Vinci, Saint Thomas de Villeneuve et le CFA Omnisports de St Germain. Le Prix a été décerné en juin 2024 à Versailles. Les 7 apprentis présentés par les établissements de notre territoire ont tous été primés. Un grand merci à Michel Léonard qui est la cheville ouvrière de l'organisation de ce Prix au niveau du Comité. C'est un grand plaisir de rencontrer ces jeunes qui ont trouvé le domaine où ils peuvent exercer pleinement leurs talents au lieu de végéter dans des études qui aboutissent sur des impasses.

Ces deux dernières actions correspondent à deux axes prioritaires du projet associatif de notre Association, à savoir :

1) L'accompagnement des Jeunes Méritants
2) La valorisation de l'apprentissage

Nous nous sommes en outre efforcés d'initier des actions sur les deux autres axes du projet associatif :

3) L'accompagnement des naturalisés en liaison avec la Sous-Préfecture de Saint Germain en Laye et l'Adamy. C'est dans ce cadre que nous avons été présents à la grande cérémonie de remise des diplômes de naturalisation organisée par la Sous-Préfecture et la Mairie de Saint Germain au manège Royal le 22 novembre.

4) Les interventions en milieu scolaire pour contribuer à mieux faire connaître nos valeurs républicaines en accord avec l'Education Nationale et plus précisément avec certaines Ecoles.
En 2024, Anne Arnoux, ici présente, a ainsi organisé une conférence sur les métiers juridiques donnée par Pascal Chauvin, saint-germanois et membre du Conseil Supérieur de la Magistrature, pour des élèves de 4ème de la MELH des Loges, conférence suivie d'une visite du tribunal d'Instance. Merci, Anne, pour 2024 et aussi pour continuer cette expérience en 2025.

Mais surtout, une étape importante a été réalisée avec l'adhésion de la Ville de Saint-Germain-en-Laye à l'association Passeport pour le Civisme. Pour le lancement de cette opération, la Ville avait rassemblé le 9 novembre toutes les classes de CM2 de la Ville afin de remettre à chaque élève le Passeport. Jacques Blanc et Nadine Vivier nous représentaient et je les en remercie. Chaque élève se doit de réaliser un certain nombre d'actions dans plusieurs domaines dont le Devoir de Mémoire et notre Comité a été retenu comme ambassadeur pour être au service des enseignants dans la réalisation de leurs actions.

Dans le cadre de cet axe, on peut mentionner aussi notre participation au Prix de l'Eloquence organisé par la section des Yvelines avec des lycées professionnels du Diocèse de Versailles. Des élèves du Lycée Saint-Erembert y participaient mais cette année, c'est le lycée de Mantes qui a décroché le Prix. Je remercie Alain Armand pour sa participation active à ce prix en sa qualité de membre du jury.

Enfin, nous avons apporté notre pierre à la réussite de la deuxième édition des Olympiades de la Jeunesse. Cet évènement est organisé au niveau national puisqu'il regroupe plus de 200 équipes de lycéens de toute la France et Outre-Mer qui concourent dans un premier temps à travers un questionnaire numérique sur des connaissances diverses liées aux activités des sponsors : Croix Rouge, Armée de Terre, Marine Nationale, Musée de l'Espace, Compagnons du Tour de France, ….L'épilogue a été le rassemblement physique de toutes les équipes le 26 mai au Stade Charlety pour les dernières épreuves sur le terrain. Saint-Thomas de Villeneuve a su motiver 5 équipes pour participer à ces Olympiades.

Sur le plan des cérémonies patriotiques et du Devoir de Mémoire, l'année 2024 aura été particulièrement riche.

Nous avons, bien entendu, participé aux cérémonies traditionnelles des 30 avril, 8 mai, 18 juin, 14 juillet, 9 novembre, 11 novembre, 28 novembre et 5 décembre. Ces cérémonies sont toujours conduites de main de maître par René Lugand, président de l'UNC, à qui je me dois de rendre hommage pour son dévouement et son professionnalisme. A noter que pour l'appel du 18 juin, nous avions organisé, comme chaque année, avec la France Libre une conférence sur l'épopée Enigma. Je remercie Bernard Lapeyrere, président de l'Amicale France Libre, pour son partenariat efficace.

Nous avons également souhaité participer au « Memorial Day », le 26 mai, organisé par l'association du Jumelage Winchester-Saint Germain.

Par ailleurs, nous étions présents pour le ravivage de la flamme à l'Arc de Triomphe, au côté du Maire de Saint-Germain et du Président de l'UNC, René Lugand, le 14 novembre.

Je n'oublierai pas non plus de mentionner que Guy Sallé a remis le 14 juillet le blason de porte-drapeau à notre jeune porte-drapeau Guillemine Chevallier pour ses 3 ans dans cette fonction. Tous nos remerciements à Guillemine mais aussi à Alain Prado, notre vétéran dans cette mission.

Sur un plan plus convivial pour nos membres, nous vous avons proposé plusieurs évènements qui nous ont permis de nous retrouver et de partager des moments sympathiques :

En janvier, nous avions pu reprendre, après plus de 3 ans d'interruption pour cause de travaux et de Covid, notre traditionnelle Galette des Rois au Château du Val avec une conférence passionnante de M. Chartier sur l'histoire de notre Château. L'Amiral Alain Coldefy, président de la SMLH, nous a fait l'honneur de sa présence.

En juin, en partenariat avec l'association des Amis du Château de Maisons-Laffitte, nous avions organisé un pique-nique qui nous a réunis sur la terrasse de ce beau château tout en écoutant un trio musical chanté du Brassens. Un grand merci à Jean-Claude Girot qui a su coordonner cette manifestation avec l'Amicale des Amis du Château.

En conclusion, comme vous le constatez à la lecture de ce rapport moral, nous nous efforçons à travers nos activités de continuer **à servir.**

Que ce soit pour le devoir de mémoire et la transmission des valeurs républicaines qui nécessitent encore plus d'effort de pédagogie et de conviction en ces moments de remise en cause de notre pacte républicain,

Que ce soit pour les engagements plus spécifiques vers la Jeunesse : jeunes méritants, apprentissage, jeunes naturalisés, interventions scolaires dans le cadre du programme EMC (Education morale et civique),

Que ce soit pour les actions d'entraide et de solidarité.

Je passe maintenant la parole à notre Secrétaire, Marie-Christine Dewailly qui va vous donner une radiographie complète de nos membres. En outre, comme toute association faisant appel à la générosité du public, nous devons fournir un chiffrage le plus précis possible du temps passé par nous tous bénévoles pour faire vivre notre Comité. Vous constaterez que nous ne sommes pas avares de notre temps.

Je vous remercie pour votre attention.

Pour débuter ce rapport sur l'année 2024, je vous propose d'abord un zoom sur la situation des effectifs du comité :

A la date du **31 décembre 2024**, notre comité comptait **218 membres** (contre 215 en 2023) soit une très légère croissance par rapport à l'année précédente puisque les arrivées d'autres sections ou comités et les adhésions ont été supérieures au nombre de décès et départs.
Ces 218 adhérents se répartissent en **149 hommes (68,35%)** et **69 femmes (31,65%),** dont 23 veuves de légionnaires.
A titre indicatif notre comité compte à ce jour 218 adhérents.

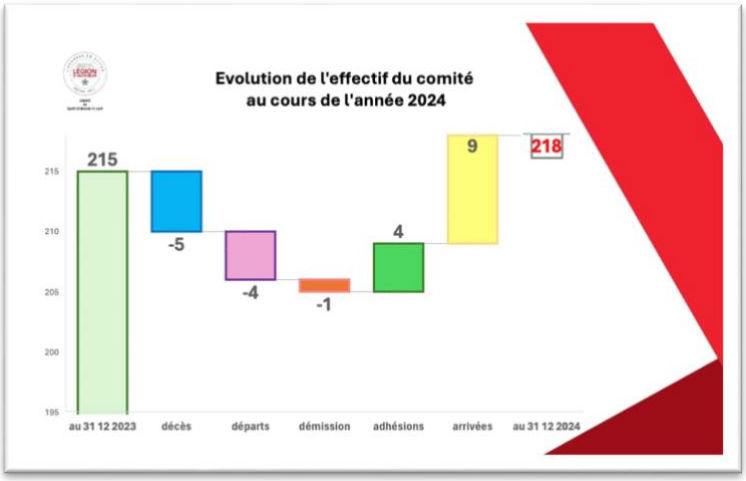

La pyramide des âges met en évidence comme les années passées le fait qu'une **grande majorité** de nos membres se situe **entre 70 et 89 ans** (128 adhérents soit un peu plus de **58%** -*55,04% en 2023*-) et entre **50 et 69 ans** (57 membres soit **26,15%** -*exactement 30,4% en 2023)*

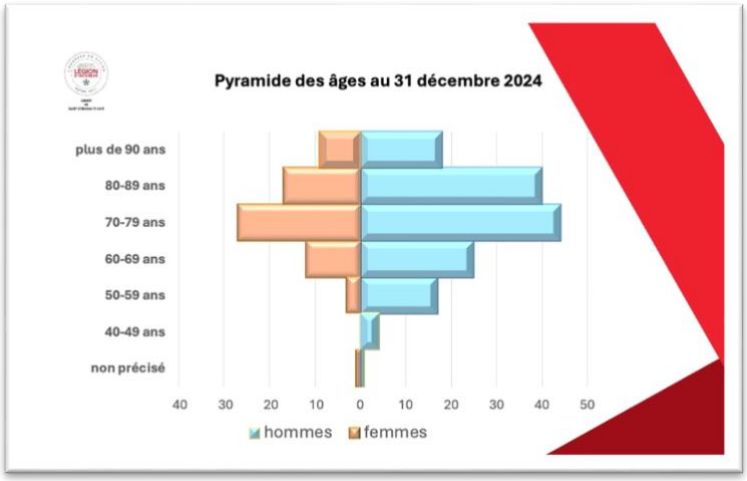

La répartition par grade des 195 décorés de notre comité était la suivante

1 grand-croix (1 H)
5 commandeurs (5 H)
36 officiers (31 H et 5 F)
153 chevaliers (112H et 41 F)

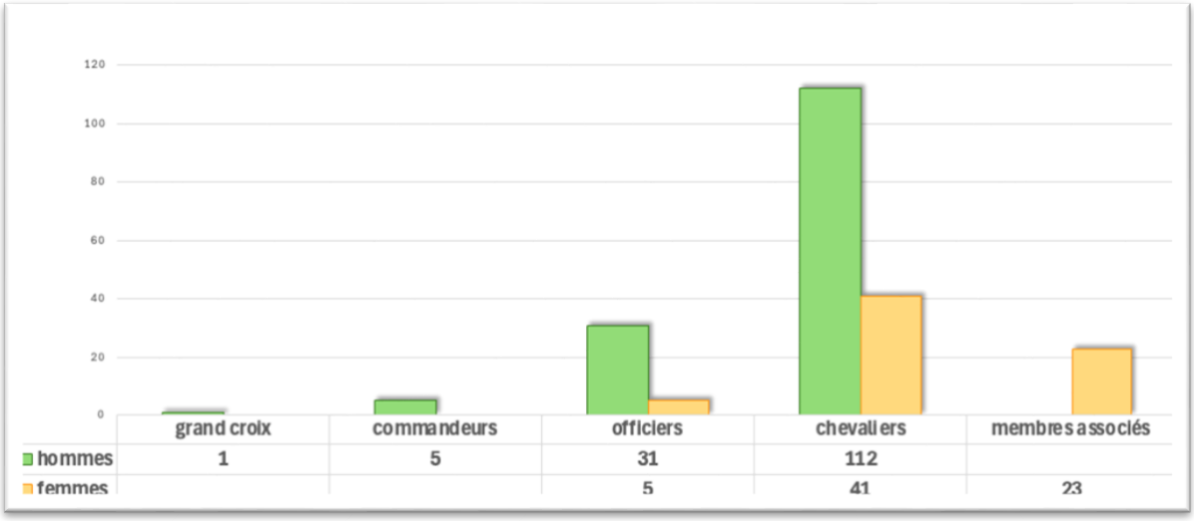

Du point de vue de la répartition géographique des 218 sociétaires (légionnaires et membres associés) par commune, le schéma de répartition reste inchangé avec une nette **prédominance de Saint-Germain-en-Laye qui rassemble un peu plus de 42,5 %** des adhérents **et de Maisons-Laffitte** (plus de 12 %)

communes	**2024**		***2023***	
Saint-Germain-en-Laye Fourqueux	93	42,66%	*101*	*45,74%*
Maisons Laffitte	27	12,39%	*24*	*11,21%*
Marly le Roi	19	8,72%	*15*	*6,73%*
Louveciennes	13	5,96%	*17*	*7,62%*
Le Pecq	11	5,05%	*11*	*4,93%*
Le Mesnil le Roi	11	5,05%	*11*	*4,93%*
L'Étang la Ville	9	4,13%	*7*	*3,14%*
Sartrouville	6	2,75%	*8*	*3,59%*
Mareil Marly	6	2,75%	*7*	*3,14%*
Montesson	5	2,29%	*5*	*2,24%*
Le Port Marly	3	1,38%	*3*	*1,35%*
hors périmètre ou non précisé	15	6,88%	*12*	*5,38%*

Enfin, voici un zoom sur **l'activité du bureau en chiffres :**

- 4 bulletins « Autour du Château » ont été édités en 2023,
- 11 messages d'information adressés aux membres du comité par voie numérique,
- seulement 18 adhérents sans mail contactés par voie postale,

Les heures de bénévolat au service des quatre axes du projet associatif de la SMLH et des adhérents se répartissent de manière équilibrée

1 – 454 heures consacrées à l'Entraide entre sociétaires et la solidarité envers tous nos concitoyens

2 – 453 heures en faveur du rayonnement de l'Ordre et de la SMLH, les actions comprises dans cette thématique recouvrent la participation aux cérémonies patriotiques, aux manifestations citoyennes, les visites aux autorités destinées à promouvoir la LH et la SMLH

3 – 445 heures dédiées au renforcement de la cohésion nationale (La "Légion d'honneur au cœur de la Nation ») qui se décline sur les actions suivantes :

- le soutien à l'apprentissage et à la formation professionnelle ;
- le soutien aux jeunes méritants ;
- les interventions dans les écoles et établissements de formation pour échanger sur nos valeurs, la mémoire, la citoyenneté, etc.

Ce qui représente un total de 169 jours-homme.

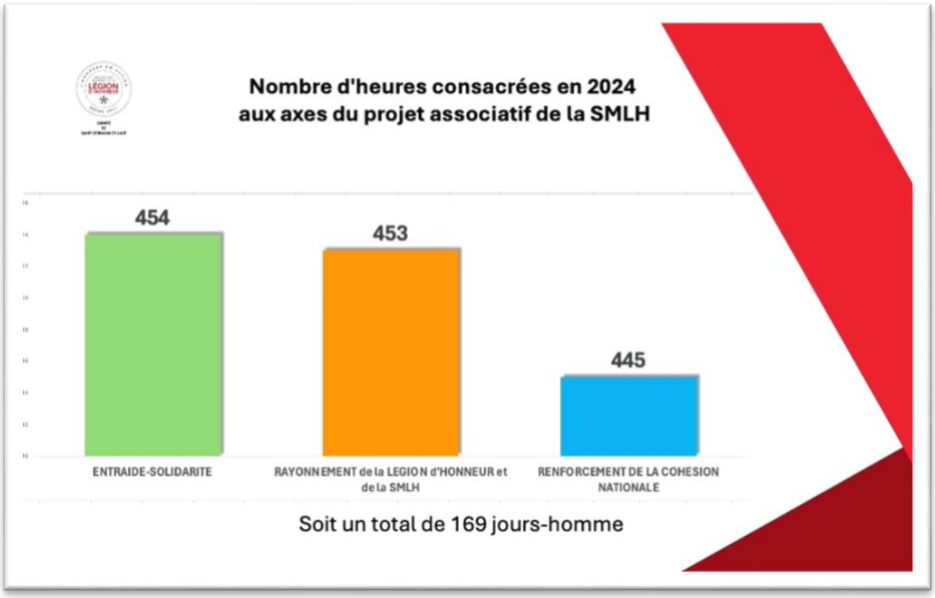

Rapport de la trésorière

2 avril 2025

Présentation des comptes 2024

Les recettes

Recettes	2024	2023	Budget 2024
Contribution de la section des Yvelines	0 €	1 700 €	1 800 €
Dons	3 303 €	3 343 €	2 500 €
Manifestations	1 545 €	1 690 €	3 000 €
Aide du Comité Social National	2 450 €	715 €	0 €
Divers	527 €	1 059 €	400 €
	7 825 €	**8 507 €**	**7 700 €**

Recettes totales brutes : 7825 € contre 8507 € en 2023.

Recettes nettes des aides du Comité Social National : 5375 € en 2024 contre 7792 € en 2023

. pas de contribution de la section des Yvelines: 0 € en 2024 contre 1700 € en 2023

. stabilité des dons: 3303 € en 2024 contre 3343 € en 2023

Présentation des comptes 2024

Les dépenses

Dépenses	2024	2023	Budget 2024
Frais de fonctionnement (AG et réunions bureau)	646 €	750 €	900 €
Entraide	783 €	783 €	1 200 €
Solidarité	200 €	200 €	500 €
Aide du Comité Social National	2 450 €	715 €	0 €
Manifestations	1 154 €	1 678 €	3 000 €
Dépenses pour prestige de l'Ordre	1 602 €	1 733 €	2 300 €
Divers	128 €	1 929 €	100 €
	6 963 €	**7 788 €**	**8 000 €**

Dépenses brutes : 6963 € contre **7788** € en 2023

Dépenses nettes des aides du Comité Social National : 4513 € contre 7073 €

. achat exceptionnel en 2023 d'un drapeau (1400 €)

. baisse des frais de fonctionnement

Présentation des comptes 2024

Le résultat de l'exercice

Recettes totales brutes : 7825 € contre **8507 €** en 2023

Dépenses brutes : 6963 € contre **7788 €** en 2023

Résultat de l'année 2024 +862 € contre **+719 €** en 2023

Bilan au 31/12/2024

		2024	2023
	Banque	12 246 €	11 929 €
	Tiers	475 €	-70 €
	Situation nette	12 721 €	**11 859 €**

Augmentation de la situation nette entre 2023 et 2024 : + 86 €

Evolution de la situation nette depuis 2020

2020	2021	2022	2023	2024
9 122 €	13 390 €	11 320 €	11 860 €	12 721 €

Budget 2025

	Budget 2025	Réalisé 2024
(Budget initial établi début 2025, non encore validé par la section)		
Recettes		
Contribution de la section des Yvelines	1 000 €	0 €
Dons	2 500 €	3 303 €
Manifestations	1 000 €	1 545 €
Aide du Comité Social National	1 000 €	2 450 €
Divers	0 €	527 €
	5 500 €	7 825 €
Dépenses		
Frais de fonctionnement (AG et réunions bureau)	800 €	646 €
Entraide	1 000 €	783 €
Solidarité	600 €	200 €
Aide du Comité Social National	1 000 €	2 450 €
Manifestations	1 500 €	1 154 €
Dépenses pour prestide de l'Ordre	2 500 €	1 602 €
Divers	200 €	128 €
	7 600 €	6 963 €

Parlons de l'ENTRAIDE … bien transparente … mais pourtant … non moins utile … car nos délégués maintiennent dans l'ombre un contact rapproché avec les légionnaires estimés isolés et vulnérables. … ainsi que leurs familles que nous soutenons au moment du décès (par notre présence aux obsèques)

Citons malgré tout quelques cas concrets d'aides particulières : dont les deux premières aides financières sont prises en charge par la Commission Sociale du Siège :

° le 1er dossier de demande d'aide a été constitué et attribué pour une élève domiciliée à Saint-Germain, de la MELH des Loges en classe de 3ème musicale (Maison d'Éducation de la Légion d'Honneur) d'un montant de 1750€ en raison de la précarité de sa situation familiale, pour l'achat d'instruments de musique et voyage d'études.

° et la même chose pour le deuxième dossier d'une élève de seconde de la MELH de Saint-Denis domiciliée à Maisons-Laffitte, pour un montant de 700€.

° Notre Président remet comme chaque année précédente à Mme Grandmontagne intendante de la MELH des Loges notre don annuel de 200€ destiné à l'achat de livres pour la Remise des Prix de fin d'année.

- Et dans un autre registre : votre bureau a souhaité marquer cette fin d'année 2024 (comme les deux précédentes) par un geste d'entraide vis-à-vis de nos grands seniors nonagénaires en leur offrant un coffret de chocolats. Nos délégués ont eu, à cette occasion le plaisir de les rencontrer avant Noël ; et au vu des lettres de remerciements reçues, ce geste a été unanimement apprécié. S'en suivent naturellement des liens rapprochés très sincères. C'est pourquoi à l'unanimité, le bureau décide de reconduire cette opération pour 2025.

En conclusion, rappelons que l'Entraide est malgré tout l'affaire de tous.

Ces rapports ont recueilli l'unanimité des suffrages des sociétaires présents et représentés.